



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2021-235

PUBLIÉ LE 25 AOÛT 2021

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone /

13-2021-08-24-00007 - Arrêté portant désignation de Monsieur Régis PASSERIEUX- **??** Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres- **??** pour exercer la suppléance de Monsieur le Préfet de la région PACA- **??** Préfet de la Zone de Défense **??** et de Sécurité Sud- **??** Préfet des Bouches-du-Rhône- **??** le jeudi 26 août 2021 (2 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-08-24-00007

Arrêté portant désignation de Monsieur Régis
PASSERIEUX-

Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres-
pour exercer la suppléance de Monsieur le Préfet
de la région PACA-
Préfet de la Zone de Défense
et de Sécurité Sud-
Préfet des Bouches-du-Rhône-
le jeudi 26 août 2021



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

**Service du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique
Bureau du courrier interministériel**

Affaire suivie par : Mireille JULIEN
Tél: 04 84 35 48 50
mireille.julien@bouches-du-rhone.gouv.fr

RAA n°

Arrêté portant désignation de **Monsieur Régis PASSERIEUX**
Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres,
pour exercer la **suppléance** de M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,
le jeudi 26 août 2021

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur **Christophe MIRMAND** en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 06 mai 2021 portant nomination de Monsieur **Régis PASSERIEUX** en qualité de sous-préfet d'Istres ;

Vu la circulaire du 24 juin 2011 portant sur les règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ;

Considérant que Monsieur **Christophe MIRMAND**, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône sera absent le jeudi 26 août 2021 de 17h00 à 23h45 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

Article 1

Monsieur **Régis PASSERIEUX**, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres, est désigné pour exercer la suppléance départementale de Monsieur le Préfet le jeudi 26 août 2021 de 17h00 à 23h45 ;

Article 2

Le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône et le sous-préfet de l'arrondissement d'Istres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 24 août 2021

Le Préfet,

SIGNE

Christophe MIRMAND